



PACA



# Observatoire de l'installation ovine en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

## Bilan de 5 ans de suivi 2014-2018

L'observatoire à l'installation ovin viande de la région PACA a été mis en place dans le cadre du dispositif « références et expérimentation » auquel participent les techniciens de la Maison Régionale de l'Élevage, de l'Institut de l'Élevage et des Chambres Départementales d'Agriculture.

Il s'agit d'un dispositif annuel de recensement d'informations sur les installations ovines viande. Cet observatoire a pour objectif de mieux connaître l'installation d'éleveurs ovins ou de troupes ovines dans notre région. Il est basé sur un recueil et un recoupement d'informations collectées par les techniciens des Chambres Départementales d'Agriculture, notamment les nouvelles demandes d'aide ovine avec le concours et les informations de terrain.

Les éleveurs recensés dans cet observatoire ne font pas systématiquement l'objet d'un suivi particulier par les services élevages des Chambres d'Agriculture, ce qui explique la connaissance partielle de certaines situations.

En 2019, nous dressons un bilan de 5 années de ces suivis de 2014 à 2018.

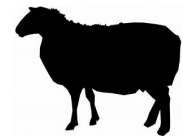
### QUI S'INSTALLENT EN PACA ?

**300**

**INSTALLATIONS**  
de 2014 à 2018

*Il y a une vraie dynamique d'installation dans notre région. Cela représente suivant les années, un renouvellement entre 4 et 6% des actifs.*

**86 000**



**62%**



**38%**



**33 ans**

**AGE MOYEN**

*40 % des installés ont entre 20 et 29 ans*



**73%** **FORMATION AGRICOLE** avant installation

*Près de 40% des personnes s'installent avec le BPREA. C'est le diplôme minimum pour pouvoir percevoir les aides à l'installation. 26% ont un niveau de formation égal ou supérieur à Bac+2*

COLLECTION RÉSULTATS



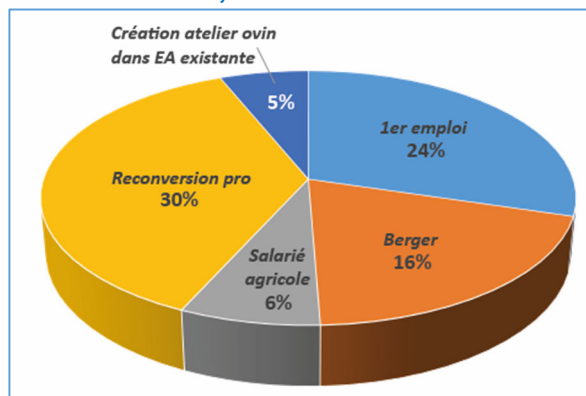
## Trajectoire d'installation

Les jeunes, moins de 30 ans, s'installent en grande majorité à la sortie de leurs études (71%). Etre éleveur est leur premier métier.

Chez les plus âgés (plus de 40 ans), nous connaissons moins leur parcours, mais nous notons une grande proportion de reconversion professionnelle.

Le métier de berger et le salariat agricole sont une voie pour l'installation pour 21% des nouveaux éleveurs.

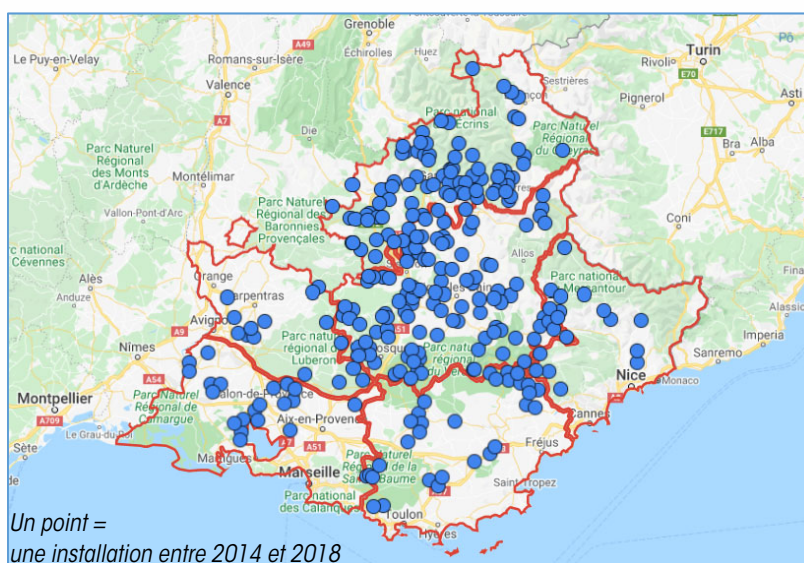
## Trajectoire d'installation



## OÙ S'INSTALLE-T-ON EN PACA ?

Les installations se font sur tout le territoire de la région PACA. Les départements à forte densité ovine (Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence) sont ceux qui installent le plus d'éleveurs ovins. Rapporté au nombre de demandeurs d'aide ovine, dans tous les départements, il y a entre 3 et 6% de renouvellement annuel en moyenne. Les départements à faible densité ovine (Alpes-Maritimes, Var et Vaucluse) connaissent les plus fortes dynamiques d'installation en rapport de leur nombre d'actifs. Cela s'explique peut-être par un plus grand nombre d'opportunités dans ces départements. Des départements comme les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône et les Hautes-Alpes sont certainement plus « saturés ».

## Répartition géographique des installations de 2014 à 2018



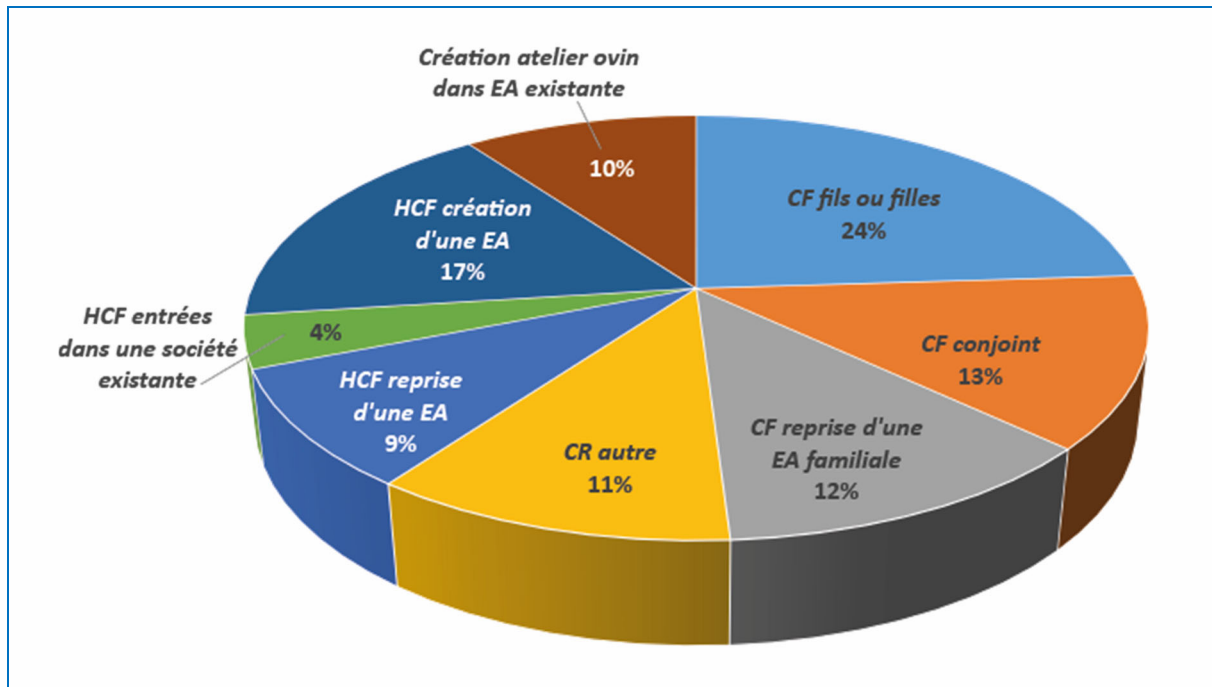
## Installations de 2014 à 2018 par département

Département	Nombre d'installations 2014-2018	Nombre de demandeurs AO 2018	Taux de renouvellement annuel
04	113	421	5 %
05	89	471	4 %
06	28	115	5 %
13	20	153	3 %
83	29	126	5 %
84	21	72	6 %

## PARCOURS À L'INSTALLATION

Durant cette période, sur les 212 installations dont nous avons eu connaissance (à noter que pour 30 d'entre elles, nous ne connaissons pas le détail), 128 ont eu lieu dans le cadre familial : CF (60%), 63 sont des installés hors-cadre familial : HCF (30%) et nous avons enregistré 21 créations d'atelier ovin dans des exploitations existantes (10%).

Type d'installation



On note que dans les départements « les plus ovins » (04,05 et 13), l'installation se fait à 2/3 dans le cadre familial et 1/3 hors cadre familial. Dans les départements « moins ovins » (06,83 et 84), la proportion CF / HCF est plus équilibrée voire parfois avec une proportion plus importante d'installation HCF.

	04	05	6	13	83	84	Total général
<b>Total CF</b>	<b>48</b>	<b>50</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>128</b>
	68%	79%	38%	67%	56%	50%	67%
<b>Total HCF</b>	<b>23</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>63</b>
	32%	21%	63%	33%	44%	50%	33%

On note que seulement 52% des candidats s'installent avec des aides à l'installation (DJA ou Aide du Conseil Régional). Parmi les 48% qui se sont installés sans aide, nous notons que la plupart aurait pu y prétendre (âge et niveau de qualification suffisant). Les raisons de cette non demande d'aide à l'installation semblent diverses : lourdeur administrative, peur des engagements...

Au niveau de la forme juridique, on constate que 60% s'installent en exploitation individuelle et 40% sous forme sociétaire. Le GAEC représente 90% des formes sociétaires. On note que les installations hors-cadre familial se font très majoritairement sous forme individuelle.

	CF	HCF
<b>Société</b>	<b>67 (54%)</b>	<b>9 (14%)</b>
<b>EI</b>	<b>58 (46%)</b>	<b>53 (86%)</b>

## QUE PRODUISENT LES INSTALLÉS ?

Les agneaux de bergerie et IGP Label Rouge Agneau de Sisteron sont la production principale des installés. Ces producteurs correspondent à 87% à des installés dans le 04, le 05 et le 84. Les installés des départements plus pastoraux (06 et 83) s'installent surtout en Tardons et Agneaux coureurs (75%).

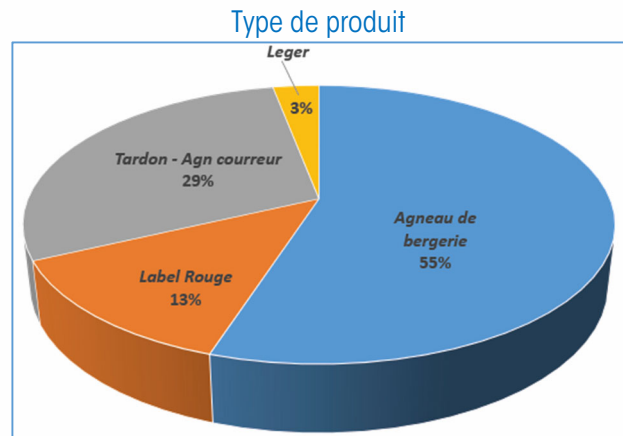
Ceux qui choisissent la production en Agriculture Biologique (14) produisent des agneaux finis (13/14) et commercialisent en vente directe (11/14).

Nous connaissons le mode de commercialisation pour 141 des installés.

La commercialisation à travers des négociants est le moyen de commercialisation majoritaire chez les installés. Ce choix peut évoluer après quelques années d'installation vers la filière organisée ou la vente directe.

Un peu plus d'1/3 s'installent avec un projet de vente directe et produisent pour cela des agneaux finis qu'ils peuvent vendre à leurs clients.

La filière organisée (Coopérative Agneau Soleil, Association Ciel d'Azur) est choisie par un peu moins d'un quart des installés. Parmi eux, plus de la moitié s'inscriront également dans la démarche de qualité Label Rouge IGP « Agneau de Sisteron ». Les personnes qui adhèrent à une organisation de producteurs sont généralement des personnes qui s'installent dans le cadre familial (26/31).



	Agneau fini / de bergerie	Label Rouge	Tardon – Agn. coureur	Léger	Total général
<b>OP</b>	14	18			<b>32</b>
<b>Négociant</b>	34		36	4	<b>74</b>
<b>VD</b>	27		6	1	<b>34</b>
<b>Non décidé</b>	1				<b>1</b>
<b>Total général</b>	<b>76</b>	<b>18</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>141</b>

Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
Janvier 2020 – Référence Idele : 0020 602 001 – Mise en page : Isabelle Guigue

Ont contribué à ce dossier :

Rémi LECONTE Maison Régionale de l'Élevage  
Marie BREISSAND Chambre d'agriculture 04  
Benoît ESMENGLAUD Chambre d'agriculture 06  
Alice RINGUET Chambre d'agriculture 83

Maxime MAROIS Institut de l'Élevage  
Elodie LAGIER Chambre d'agriculture 05  
Fanny SAUGUET Chambre d'agriculture 13  
Claire GUYON Chambre d'agriculture 84

### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

